BREF COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL AU RECTORAT Du 04/10/2018

MFIN/MIA

Module de formation d'initiative nationale ou académique

Partant d'un constat que les années précédentes un nombre très limité d'enseignants (1 à 2) pouvaient bénéficier de cette formation à l'INSHEA à Surènes (car très couteuse), le rectorat a décidé cette année de proposer à la place des modules de formation d'initiative académique (MIA) pour permettre à plus d'enseignants d'en bénéficier. Bien sûr ces stages se dérouleront à La Réunion. De plus cela permettra à notre académie d'être en accord avec les articles 5, 6 et 7 du décret n°2017-169 du 10 février 2017 relatif au CAPPEI, des MFIN sont organisées aux niveaux académique, interacadémique ou national. Ceux-ci sont organisés pour les enseignants qui ont suivi la formation de préparation et ont obtenu le CAPPEI. Ces enseignants ont, de droit, accès aux MFIN/MIA pour une durée totale de 100 heures pendant les 5 ans années qui suivent l'obtention de leur certification. Ils peuvent faire valoir leur candidature au maximum à deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé.

Attention, si au cours des 4 années qui suivent l'obtention de leur CAPPEI, l'enseignant n'a pas exercé son droit à ces stages, il ne pourra bénéficier que de 50 heures de MFIN/MIA la 5^e année.

Modules de formations proposées :

Titre : les élèves perturbateurs et/ou porteurs de troubles de la conduite

· Dates : premier semestre 2019

· Lieu : ESPE

Nombre de stagiaires⁽¹⁾: 25 (
Durée: 25 heures sur 1 semaine

· Objectifs de la formation :

- > comprendre la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre ;
- > s'approprier des repères pour la relation pédagogique ;
- > analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter des pratiques d'enseignement ;
- > élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en oeuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge.
- · Contenus proposés :
- > éclairage médical et psychologique sur la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre en la reliant avec les contextes sociétaux, sociaux et éducatifs ;
- > les fondamentaux de la communication ;
- > des repères pour la relation pédagogique et pour la communication professionnelle ;
- > gestion du stress et des émotions dans les comportements problème, travail de remédiation ,
- > le refus anxieux de l'école, versant plus invisible des troubles du comportement ;
- > évolution actuelle : de l'ITEP au DITEP.
- · Public visé : enseignants titulaires du CAPPEI session 2018 en priorité
- · Intervenants : Equipe ASH, ESPE et partenaires (2)

Titre : Autisme : de la compréhension du fonctionnement autistique à la mise en oeuvre de stratégies pédagogiques et éducatives. Les enjeux du partenariat.

· Dates : premier semestre 2019

· Lieu : ESPE

· Nombre de stagiaires : 25

· Durée: 25 heures

· Objectifs :

- > connaître les particularités de fonctionnement des élèves avec TSA, et leurs conséquences possibles sur la scolarité
- > savoir apporter des réponses pédagogiques et didactiques spécifiques répondant aux besoins des élèves avec TSA
- > Initier les participants aux méthodes et outils
- > connaître les partenaires possibles et savoir collaborer avec eux

- · Contenus proposés :
- > Présentation du spectre autistique
- > Pédagogie, éducation et TSA: pratiques recommandées par la HAS
- >Présentation d'outils éducatifs au service de l'enseignement, outils numériques
- >Mise en oeuvre du PPS : les collaborations nécessaires. Projet de vie.
- · Public visé : enseignants titulaires du CAPPEI session 2018 en priorité
- · Intervenants : Équipe ASH, ESPE et partenaires (2)
- (1) Nombre de stagiaires : l'IEN ASH a émis la possibilité d'étendre ce nombre à 30 si la réserve de remplaçants est suffisante à ce moment-là de l'année
- (2) Partenaires : des intervenants en ITEP, de CMPP, de CMPA, de fondation telle que celle du Père Favron, des pédopsychiatre, des acteurs du CRIA... (et pas forcément de formateurs de l'Hexagone)

Eléments de constitution du barème de sélection des candidatures

De fait que la priorité est donnée aux détenteurs d'un CAPPEI session 2018 (la première session), les candidatures seront classées selon un barème prenant en compte les éléments suivants :

Diplôme:

- Détention du CAPPEI à partir de la session 2018 en étant affecté sur un poste spécialisé : 100 points
- Détention d'un ou plusieurs autres diplômes autres diplômes spécialisés en étant affecté sur un poste spécialisé : 20 points

Ancienneté sur poste spécialisé :

- exercice actuel sur poste spécialisé en contenu et sans interruption : 1 point par an, 10 points maximum (le SAIPER a demandé d'enlever ce plafond de 10 points mais en vain)

Ancienneté générale de service :

- < ou = 10 ans d'ancienneté : 0,5 points par an
- de 11 à 35 ans d'ancienneté : 1 point par an
- au-delà de 35 ans d'ancienneté : 0,5 point par an

Pour le second degré, aucun barème n'est encore décidé à ce jour.

Remarque du SAIPER à l'administration : ces éléments constitutifs du barème de sélection laisseront peu de place aux candidats qui ne sont pas possesseurs du CAPPEI 2018

D'après l'IEN ASH, ce n'est pas sûr car parmi les 48 stagiaires actuels (23 en Ulis et 25 en EGPA) qui sont susceptibles d'obtenir le CAPPEI 2018, un certain nombre d'entre eux ne candidateront pas à ces formations immédiatement. Ce qui d'après lui, permettra aux autres d'être sélectionnés par les 50 (2 x 25) candidatures à retenir.

STAGES DE PREPARATION AUX FORMATIONS ASH (CAPPEI)

Tout d'abord un état des postes spécialisés au 01/09/2018

		OPTIONS DU NOMBRE DE NOMBRE TITULAIRES DU POSTES D'ENSEIGNANTS EN POSTE (ou pouvant y postuler) NON TITULAIRES DU POSTE					POSTE	POSTES VACANTS					
					SPÉCIALISES	NON SPECIALISES	AUTRE OPTION	STAGIAIRES CAPPEI					
Γ	CLIS 1 MEN / ULIS	D	120	120	74	36		10]			
	CLIS 2 AUD / ULIS	Α	1	1	1								
	CLIS 4 MOT / ULIS	С	6	6	2	2	1	1					
	Dech Dir Spé												
	Dir CMPP		1	1	1								
	Dir Etab Spé		1	1	1]			
900	Maitres G H Réseau Maitres G Réseau	G	4	4	4								
erd		G	67	67	49				18				
-	MDPH		1	1	1								
	Reg Adapt	Е	119	119	79	5		35		13 + 22	stagiaires		
	o tert	С	18	18	12	5		1					
	Classes spécialisées implantées en établissements spécialisés	D	49	49	23	23		3					
		Е	2	2	0	2							
		F	5	5	5								
F	Directions de SEGPA	DDEEAS	25	25	24	1							
					98	17							
	Adjoint de SEGPA ULIS collèges et lycées	F	115	115		1/							
		A	2	2	2								
					1 1 1					I			
l g	ULIS ∞llèges et lycées	В	1	1						-			
d deare	ULIS collèges et lycées	С	3	3	2	1							
2nd dearé		C D	3 87	3 87	2 71	13		3		Dont 5 2nd	, et 3 stag 2nd		
2nd deare	Etab. Pénitentiaire	C D F	3 87 10	3 87 10	2 71 9	'		3		Dont 5 2nd	_		
2nd dearé	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre	C D F	3 87	3 87	2 71	13		3		% tenus par	% tenus par		
2nd dearé	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre IME St Denis	C D F F F	3 87 10	3 87 10	2 71 9	13		3			_		
2nd dearé	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre	C D F	3 87 10 1 1	3 87 10 1 1	2 71 9 1	13 1				% tenus par ens spé	% tenus par ens spé et stag CAPPEI		
2nd dears	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre IME St Denis	C D F F F	3 87 10 1 1 1	3 87 10 1 1	2 71 9 1	13 1	0	0	0	% tenus par ens spé 100,00	% tenus par ens spé et stag CAPPEI		
2nd deare	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre IME St Denis	C D F F F F	3 87 10 1 1 1	3 87 10 1 1 1	2 71 9 1 1	13 1 1 0 0 0	0 0	0	0	% tenus par ens spé	% tenus par ens spé et stag CAPPEI		
2nd deare	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre IME St Denis	C D F F F A	3 87 10 1 1 1	3 87 10 1 1	2 71 9 1	13 1		0		% tenus par ens spé 100,00	% tenus par ens spé et stag CAPPEI		
2nd deare	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre IME St Denis	C D F F F A B	3 87 10 1 1 1	3 87 10 1 1 1	2 71 9 1 1	13 1 1 0 0 0	0	0	0	% tenus par ens spé 100,00 100,00	% tenus par ens spé et stag CAPPEI		
2nd deare	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre IME St Denis	C D F F F A B C	3 87 10 1 1 1 3 1 27	3 87 10 1 1 1 3 1	2 71 9 1 1 3 1	13 1 1 0 0 0 8	0	0 0 2	0	% tenus par ens spé 100,00 100,00 59,26	% tenus par ens spé et stag CAPPEI 100,00 100,00 66,67		
2nd dear	Etab. Pénitentiaire IME St Pierre IME St Denis	C D F F F A B C D	3 87 10 1 1 1 3 1 27 256	3 87 10 1 1 1 3 1 27 256	2 71 9 1 1 1 3 1 16 168	13 1 1 0 0 8 72	0 1 0	0 0 2 16	0 0 0	% tenus par ens spé 100,00 100,00 59,26 65,63	% tenus par ens spé et stag CAPPEI 100,00 100,00 66,67 71,88		

En fonction des données ci-dessus, le rectorat a décidé de proposer pour l'année scolaire 2019-2020 des stages de préparation de formations en ASH pour les parcours suivants :

- parcours ULIS/UE (option D) : 15 pour le 1^{er} degré et 5 pour le 2nd degré (donc 20 stagiaires)
- parcours EGPA (option F): 10 pour le 1^{er} degré et 5 pour le 2nd degré (donc 15 stagiaires)
- DDEAS (direction établissement spécialisé) : 1 pour le 1^{er} degré et 1 pour le 2nd degré

Remarque: pour les autres parcours, il n'y aura aucune proposition de stage

N.B. Le SAIPER a demandé malgré tout des départs en stage pour le parcours RASED option G mais sans succès.